

## Quelques chiffres

<b>80</b> Activités Sportives, artistiques ou culturelles	<b>1600</b> enfants accueillis sur les différents accueils de loisirs	<b>30</b> Thèmes de loisirs sur les accueils d'été
---	---	--

Pour l'animation et l'organisation : **70 à 80** éducateurs et BAFA

## Lieux mis à disposition



Accueil Périscolaire  
Rue des cornouillers  
79180 Chauray

Salle omnisports :  
60 rue Saint Exupéry  
Tél : 05.49.08.20.87



Ecole maternelle  
71 Rue Victor  
Tél : 05.49.08.06.78



Jacques Prévert :  
59 rue Jacques Prévert  
Tél : 05.49.33.01.24

Ville de Chauray 12 place de l'Eglise - CS 40031 - 79180 CHAURAY

Tél : 05.49.24.16.43

Fax : 05.49.08.10.58

[www.ville-de-chauray.fr](http://www.ville-de-chauray.fr)

[jeunesse@chauray.fr](mailto:jeunesse@chauray.fr)



## Jeux d'enfants

C'est pour vous :  
l'Espace jeunes



Mise à la disposition par la ville de Chauray, cette salle accueille des adolescents âgés de 14 ans au minimum et quelques jeunes adultes qui ont ainsi la possibilité de se retrouver pour discuter, échanger, pratiquer des activités (futsal, baby-foot, billard...) ou participer à des sorties (parc d'animation, paintball, karting...)

L'ouverture, l'animation et la surveillance de l'Espace Jeunes sont assurées par les éducateurs et le médiateur de la ville.

Nos partenaires :

- ➔ LA CAF (Caisse d'allocation familiale)
- ➔ MSA (Protection sociale du monde agricole)
- ➔ DDCSPP (Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection de la population).



Edito :



C'est parce que nous souhaitons offrir les meilleurs services à nos enfants qu'années après années nous investissons sur la jeunesse.

Notre ambition est de valoriser les temps libres de nos enfants grâce à des loisirs éducatifs accessibles à tous et de qualité. Encadrés par des professionnels diplômés, les enfants peuvent expérimenter de nouvelles pratiques culturelles et sportives, apprendre à trouver leur place au sein d'un groupe, faire leur apprentissage de citoyen. C'est souvent pour eux une première étape avant de s'engager au sein de nos structures associatives. Les moyens dégagés par la municipalité dans un cadre budgétaire contraint témoignent de l'importance accordée à nos enfants, à leur épanouissement. Notre mission est d'y travailler à vos côtés. Vous le savez, l'avenir de notre cité sera garanti par la place que nous accorderons à nos enfants et à leur expression.

La ville de Chauray considère que chaque enfant selon ses spécificités, doit devenir citoyen à part entière, engagé, acteur critique de son développement et du monde dans lequel il évolue.

# Jeux d'enfants



A Chauray, la prise de conscience de l'importance de l'éducation n'est pas nouvelle. Pour l'ensemble des acteurs, elle constitue la base de l'intégration sociale des enfants et des jeunes.

Depuis de nombreuses années, la ville de Chauray est engagée dans l'action éducative en partenariat avec l'Etat (Education Nationale et jeunesse et Sports), la caisse d'allocations familiales, les écoles, les parents, les associations et d'autres collectivités territoriales ou établissements publics.

La poursuite de cette stratégie s'impose face aux enjeux éducatifs nationaux et locaux. La réforme des rythmes scolaires, la lutte contre l'échec et le décrochage scolaire, la réduction des inégalités sociales, la diversification des savoirs. Le respect de l'environnement, la santé publique sont autant de défis auxquels doit faire face l'ensemble des acteurs éducatifs.



JUIN 2017



## Interview

Richard BONNENFANT, responsable du service

**JE : Quelles sont les caractéristiques du service des sports et loisirs ?**

RB : Ce service créé en 1998, emploie 1 éducateur sportif et 3 agents d'animation. Sa mission principale est l'animation et l'organisation des loisirs sportifs, artistiques et culturels sur les temps libres des enfants et des jeunes.

**JE : Comment est organisé le service ?**

RB : Pour répondre au mieux aux besoins des enfants et aux attentes des parents, nous avons mis en place 4 pôles.



Richard, Frédéric, Jean Marc, Dominique, Christophe



## Pôle administratif

- Il a pour mission de vous accueillir, de vous informer et de vous apporter les réponses ou conseils à vos interrogations plus personnelles. Engagé dans une démarche qualité, ce pôle œuvre pour un accueil courtois, convivial et confidentiel, avec la meilleure écoute et disponibilité possible à l'égard de tous.



## Pôle 3/6 ans

- Inscrire votre enfant (scolarisé en maternelle) lui permet de pratiquer et expérimenter des activités variées et adaptées (manuelles, artistiques, culinaire, sportives, ...). Dans un environnement sécurisé, ludique et chaleureux, l'enfant peut évoluer en toute confiance, à son rythme, pour imaginer, créer, agir, explorer, ... : une joyeuse manière de se socialiser et de s'intégrer à la vie de la commune. Avec les enfants de cet âge, l'équipe d'animation est particulièrement sensible à la communication ou relation quotidienne avec les parents.



## Pôle 6/13 ans

- Il accueille les enfants de l'élémentaire et du collège. Le directeur avec son équipe d'encadrants, mettent en place des projets d'animation, établissent les règles de vie en groupe, organisent avec et pour les enfants des activités variées et ludiques. C'est donc dans cette ambiance festive, respectueuse, créatrice ou bien encore d'expérimentation que les enfants vont acquérir une solide autonomie et une grande confiance en eux.
- Basée sur l'éveil, la découverte ou l'initiation et en lien avec les projets d'école, les activités périscolaires sont un formidable vecteur d'intégration sociale et d'épanouissement pour l'enfant, elles participent au plaisir d'apprendre.



## Pôle 11/17ans

- Il permet aux jeunes de profiter de leur temps libre, de communiquer, choisir leurs loisirs et de les partager ou de les vivre avec les autres. Prendre des initiatives, être autonome, avoir des responsabilités, des attitudes de respect, de dépassement et contrôle de soi : autant de fondamentaux que les adolescents vont trouver au sein de nos accueils (Séjours sportifs ou culturels, après ado, stage de découverte ou d'initiation, ...)



L'animateur accueille et encadre les enfants et les adolescents qui participent aux Accueils de Loisirs ou aux camps organisés par la ville sur les temps péri et extrascolaires. Il conçoit, propose et met en œuvre des activités d'animation et de loisirs dans le cadre du projet éducatif territorial. Il organise et adapte la séance d'animation selon le déroulement de la journée. Il prépare l'espace (salle, matériel) d'animation et guide les participants tout au long de la séance.

Il surveille le bon déroulement de l'activité et veille au respect des consignes de jeux, des règles de vie sociales.

L'animateur est également présent pour accompagner et orienter les enfants et écouter ou informer les parents.

Cet emploi est accessible avec le BAFA (Brevet d'Aptitude à la Fonction d'Animation), le BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse et de l'Education Populaire et du sports).

## Mini-camps

## Coups de cœur

## Bon à savoir



## Une semaine de pur bonheur

Grâce aux séjours et mini-camps l'été en parallèle aux accueils de loisirs, partagez pendant une semaine le goût de la convivialité et de la bonne humeur. Partager la vie en collectivité au quotidien et participer aux tâches de tous les jours vous permettra de développer votre autonomie et votre responsabilité tout en favorisant votre ouverture d'esprit.

Dans un environnement inhabituel, vous pourrez pratiquer des activités faisant appel à l'effort, la prise de risque et au contrôle de soi. C'est la tête pleine de bons souvenirs et avec l'envie d'y retourner que vous en reviendrez.

	3/6ans	6/13ans	11/17ans
Activités périscolaires	✓	✓	✗
Accueil loisirs mercredi après-midi	✓	✓	✗
Petites vacances	✓	✓	✗*
Grandes vacances	✓	✓	✓

\* : Des après-midi ados sont disponibles

Un **Accueil Collectif de Mineurs** est une structure accueillant des mineurs durant le temps de leurs vacances ou de leurs loisirs.

Les enfants sont accueillis à partir de **3 ans** à condition qu'ils soient scolarisés.

Les ACM font l'objet d'une déclaration auprès de la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP). Ces services sont responsables du contrôle des ACM en ce qui concerne leur mise en place et le respect de la réglementation en vigueur.

**JE : Que pouvons-nous souhaiter pour le service des sports et loisirs de la ville de CHAURAY ?**

RB : L'essentiel est que les jeunes prennent du plaisir dans les différentes pratiques qu'ils ont choisies et qu'ils en gardent un bon souvenir et une bonne image. Cela leur donnera peut-être envie de continuer d'apprendre, de donner et d'exprimer des émotions en harmonie avec les autres.